

C@rnetinfo

Toute l'info municipale en quelques lignes

N°31/Janvier 2019



L'église Saint-Antoine a accueilli samedi 5 janvier, l'orchestre « Tutti Quanti », du conservatoire intercommunal de Marne et Gondoire, pour le concert du Nouvel an.

Il a fallu ajouter des bancs tant le public est venu nombreux pour écouter le voyage musical concocté par le chef Giuseppe Francomano. 25 musiciens de tous âges ont baladé le public sur des musiques internationales. Le concert a débuté avec « l'Hymne à la joie », puis ont suivi des chansons traditionnelles italiennes, des musiques écrites par Rosini, Verdi, Debussy, Ennio Moricone. Un hommage à Marlène Dietrich avec « Cabaret ». Medleys de Jacques Brel, Georges Brassens. Magnifique hommage à Charles Aznavour. Le concert s'est clôturé sur « La vie est belle ». Un concert de très grande qualité, une merveilleuse prestation.

Merci aux artistes et rendez-vous l'année prochaine.



GRAND DEBAT NATIONAL



Comme vous avez pu le découvrir dans la presse, Monsieur le Président de la République, Emmanuel MACRON, organise une consultation nationale appelée « Grand débat national ».

Notre mairie a mis à votre disposition un cahier afin d'y consigner vos remarques et suggestions conformément au questionnaire contenu dans la lettre de Monsieur le Président de la République.

Parallèlement, nous sommes à votre disposition pour vous renseigner sur l'organisation de ce débat aux horaires habituels du secrétariat de la mairie.

RECENSEMENT de la population

Le passage de
Mme Odile VENNE
sera entre le 17 janvier et
16 février 2019



LISTES ELECTORALES



Plus besoin de se précipiter avant le 31 décembre pour s'inscrire sur les listes électorales en vue des élections de l'année à venir.

Il est dorénavant possible de s'enregistrer beaucoup plus près de la date d'un scrutin.

Jusqu'au 31 mars. Le nouveau principe est une inscription possible jusqu'au 6^e vendredi avant le vote.

En 2019, alors que **les élections européennes auront lieu le dimanche 26 mai**, il sera possible de s'inscrire jusqu'au 31 mars.

CLEM' MOBI

Nous avons le plaisir de vous présenter la nouvelle application Clem'. Celle-ci permet aux usagers des communes d'utiliser les services d'écomobilité plus facilement.

Avec Clem' vous pouvez louer une voiture électrique ou recharger votre véhicule en toute facilité près de chez vous. Service disponible 24/7. Une solution de mobilité pratique, économique et écologique.

Autopartage : véhicule électriques en location courte durée
Recharge : réservation sur borne de charge pour assurer la disponibilité
Possibilité d'annuler et de prolonger vos réservations en un clic
Accès à votre bilan carbone et économie de CO2 -
Service d'assistance 24/7

Vous avez des questions, des suggestions, contactez-nous sur info@clem-e.com ou au 01 86 86 85 85. On se fera un plaisir de vous répondre.



Pour commencer l'année en beauté,
découvrez la nouvelle application Clem' mobi

Une interface entièrement repensée
pour se déplacer en toute simplicité !



INFORMATION Police Nationale

Suite aux nouveaux "jeux dangereux" des collégiens consistant à parier entre eux à ne pas monter dans le bus et à le suivre en courant avant qu'il n'atteigne son prochain arrêt.

Défier la mort n'est pas un jeu

L'arrêt de bus n'est pas une aire de jeu.

Merci de sensibiliser les jeunes.



